

Questions orales

nous, nous disons, monsieur le Président, que c'est un changement de service.

[Traduction]

LE GROUPE RURAL DIGNITY—LE RENDEZ-VOUS DEMANDÉ AU MINISTRE

M. Ross Belsher (Fraser Valley-Est): Monsieur le Président, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre. Pendant la même réunion, le groupe *Rural Dignity* a signalé qu'il essayait d'obtenir un rendez-vous avec le ministre. Celui-ci peut-il nous dire s'il rencontrera les membres de ce groupe?

[Français]

L'hon. Michel Côté (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, je suis évidemment au courant de l'existence de ce comité de dignité rurale. J'ai accepté de le rencontrer. Dans mon agenda, je crois que c'est demain ou au cours des prochains jours.

[Traduction]

ON DEMANDE AU MINISTRE DE S'ENGAGER À NE PAS FERMER DE BUREAUX DE POSTE RURAUX

M. Cyril Keeper (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le Président, le ministre chargé de Postes Canada peut-il nous dire s'il parle de fermetures dans ses déclarations au sujet des Postes en disant qu'il n'y aura pas de fermeture sans consultation simplement pour permettre aux ministériels de l'arrière-ban de dire à leurs électeurs qu'ils n'ont pas besoin de s'inquiéter? Sinon, pourquoi ne déclare-t-il pas sans réserve qu'aucun bureau de poste ne sera fermé dans les régions rurales d'ici aux prochaines élections?

[Français]

L'hon. Michel Côté (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, encore une fois, j'ai tout simplement dit: Les recommandations, et encore une fois je le répète, les recommandations du comité qui ont été faites au mois de décembre et auxquelles mon collègue a participé avaient trait à demander à la Société canadienne des postes de ne pas procéder à la fermeture de bureaux de poste ruraux sans que des mesures d'action aient été entreprises justement par la Société canadienne des postes. Il faut se rappeler, monsieur le Président, qu'on parle de changements de services. Cela peut vouloir dire amalgamer des bureaux de poste et cela peut vouloir dire avoir des services additionnels. Et nous voulons exactement que la population canadienne soit consultée ainsi que les députés de cette Chambre avant qu'une action ne soit entreprise. C'est clair et simple, monsieur le Président!

ON DEMANDE AU MINISTRE DE DIRE À LA CHAMBRE OÙ ET QUAND ON VA FERMER DES BUREAUX DE POSTE

M. Cyril Keeper (Winnipeg—Nord-Centre): Monsieur le Président, si le ministre n'est pas prêt à dire qu'il n'y aura pas de fermeture de bureaux de poste, pourquoi ne pas partager avec cette Chambre les plans des bureaux de poste au sujet de la privatisation, de l'amalgamation des bureaux de poste ainsi que sur la fermeture des bureaux de poste. Donnez-nous de l'information précise: où va-t-on fermer des bureaux de poste, et quand?

[Traduction]

L'hon. Michel Côté (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, je répète encore une fois, comme je l'ai dit la semaine dernière, qu'aucun changement ne

sera apporté au service avant que Postes Canada n'ait consulté comme il se doit le public et les députés. C'est ce que j'ai dit et c'est ce qu'on fera pour les bureaux de poste ruraux.

* * *

[Français]

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

LA SITUATION DES FRANCOPHONES—ON DEMANDE SI LE SOLICITEUR GÉNÉRAL A UN PLAN D'ACTION

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, ma question s'adresse au solliciteur général. J'ai en main un document signé par le commissaire adjoint J.E.L. Julien, commandant de la Division «C» de la GRC. Ce document envoyé au Commissaire Simmonds décrit la situation intolérable, déplorable même, faite par la Gendarmerie à ses membres francophones. Le gouvernement a été averti à plusieurs reprises, tant à la Chambre qu'en comité, de l'urgence d'apporter des correctifs. Le président du Conseil du Trésor l'a même reconnu en demandant, il y a trois mois, au solliciteur général de lui donner un plan d'action. Je demanderais au ministre: Où est ce plan d'action, et qu'a-t-il l'intention de faire?

[Traduction]

L'hon. James Kelleher (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, j'ai déjà affirmé à plusieurs reprises que la GRC doit se conformer à la politique du gouvernement sur les langues officielles comme tout autre ministère et qu'elle doit obéir aux ordres du Conseil du Trésor à ce sujet. Comme le député le sait fort bien, le commissaire doit témoigner au comité demain. Je suis certain qu'il pourra lui poser les questions appropriées à ce moment-là.

LA RÉDUCTION DES EFFECTIFS FRANCOPHONES

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Je l'ai déjà fait, monsieur le Président. Je sais que le ministre est un homme raisonnable. Il reconnaîtra que, ce qui importe, c'est que le gouvernement doit donner des directives à la GRC parce qu'elle ne fait pas ce que la Loi sur les langues officielles exige. Le rapport du commissaire-adjoint Julien dit que les francophones ont le sentiment d'être rejetés par la majorité anglophone et que la participation des francophones à la force est maintenant marginale et injuste. Le ministre rejettera-t-il catégoriquement la politique Simmonds qui consiste à faire passer la participation francophone à la GRC de 20 p. 100 à 12 p. 100? Rejettera-t-il cette politique aujourd'hui même à la Chambre?

L'hon. James Kelleher (solliciteur général du Canada): Plus ça change, plus c'est la même chose. Le député a posé la même question la première fois et je lui donnerai donc la même réponse. La GRC devra se conformer à la politique gouvernementale sur les langues officielles et sur la participation des francophones. Deuxièmement, elle devra obéir aux directives du Conseil du Trésor à ce sujet. Je ne peux pas être plus clair.